MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Essonne

Commune : Buno-Bonnevaux

Autres communes :

R500

Appellation : Sépulture néolithique

Monument(s)

Appellation : Sépulture néolithique

Protection : classement

Arrêté : classement le 24/08/1976

Étendue de la protection : Sépulture néolithique (cad. F 110) : classement par arrêté du 24 août 1976

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.